

# C17

ARAMON ARGILLIERS  
CASTILLON-DU-GARD  
COLLIAS COMPS DOMAZAN  
ESTÉZARGUES FOURNÈS  
MEYNES MONTFRIN  
POUZILHAC REMOULINS  
SAINT-BONNET DU GARD  
SAINT-HILAIRE D'OZILHAN  
THÉZIERS VALLIGUIÈRES  
VERS-PONT DU GARD

Le magazine de la Communauté de Communes du Pont du Gard / Janvier 2019



## Signature du Contrat de Transition Écologique



CLEANTECH  
**VALLÉE**



# SOMMAIRE

**P.3 Le mot du Président**

**P.4 Retour sur...**

*Une saison culturelle et sportive à succès !!! / Des livres pour les bébés, quelle drôle d'idée ! / Rentrée littéraire de la Petite enfance*

**P.6 Votre intercommunalité**

*La mutualisation des services*

**P.7 Actions & projets**

*Signature du Contrat de Transition écologique (CTE) "Cleantech Vallée" / Un nouveau service dans vos bibliothèques / Office de tourisme "Destination Pays d'Uzès Pont du Gard" / Taxe de séjour 2019 / Crèches : Les enfants privés de "désert" / Le SPANC / Une politique de soutien aux projets d'investissement communaux*

**P.12 Travaux**

*La Maison des Services Publics / Le relais-emploi intercommunal du Pont du Gard - Maison de services au public / Travaux dans les crèches / Le service espaces verts*

**P.14 CISPD**

*Service de surveillance des berges du Gardon / Les actions prévues pour 2019 / Soirée débat sur le harcèlement scolaire*

**P.15 Page pratique**



## Le mot du Président



### *La Communauté de communes en pointe pour l'avenir*

De bonnes nouvelles pour cette année 2019 ! Deux ans après la fermeture de la Centrale EDF d'Aramon, le ciel s'est éclairci en cette fin d'année 2018. En effet la volonté des élus de la communauté de travailler avec l'opérateur historique EDF a porté ses fruits avec la signature le 6 décembre dernier du Contrat de Transition Ecologique "Cleantech Vallée", troisième CTE de France, par lequel l'Etat, la Région Occitanie, l'Ademe, le groupe Caisse des Dépôts, accompagneront notre territoire et celui de l'Agglomération du Gard Rhodanien dans notre volonté de développement économique par les industries d'avenir autour des cleantech. C'est notre chantier pour les années à venir, faire de ce territoire un pôle d'excellence attractif en matière d'économie de la transition écologique.

En parallèle, après deux ans de travail, d'initiatives, de mobilisation, la communauté de communes a participé à son niveau à l'établissement de la politique en matière de compensation des pertes de fiscalité des centrales et de l'accompagnement des territoires touchés mise en place par le gouvernement, dans le cadre de la loi de Finances 2019. Le soutien et l'intervention décisive du Député de notre circonscription Anthony CELLIER, nous permet de bénéficier rétroactivement de ces compensations fiscales pendant cinq ans. C'est un bol d'air qui nous permet de maintenir la communauté de communes dans une dynamique positive pour le développement de notre territoire et à votre service.

C'est bien la mobilisation des élus communautaires et municipaux ainsi que des services, que je remercie particulièrement pour leur travail, l'engagement total et l'animation permanente des démarches de la Cleantech Vallée, du CTE, des questions fiscales avec le gouvernement, qui a abouti à cette conclusion heureuse et prometteuse pour le futur.

Je vous souhaite à toutes et tous, une très bonne année 2019.

Votre bien dévoué.

Claude MARTINET,  
Président

# RETOUR SUR...



## Une saison culturelle et sportive à succès !!!

Après un premier semestre bien rempli, la commission culture et sport vous a offert une fin d'année époustouflante ! La saison a débuté en septembre par le festival "Voix d'ici et de là" qui comme à son habitude, a traversé le territoire et rempli les églises avec des chants Gospel, des chants et de la musique baroques, ainsi qu'une représentation exceptionnelle des chœurs de l'opéra national de Montpellier !

Au mois d'octobre le festival jeune public "Big Zazou" a pointé le bout son nez, avec cette année encore une très belle participation autour de troupes très hétéroclites. On notera l'ouverture du festival en par le Centre de Création du 19 avec le spectacle "Parlez-moi d'Ailleurs" dont la Communauté de Communes du Pont du Gard avait financé la résidence sur le site du Pont du Gard.



*Festival "Voix d'ici et de là"  
Chœurs de l'opéra national de Montpellier  
le 23 septembre 2018 à Vers-Pont du Gard*



*Festival "Big Zazou" - "Ça déboîte"  
le 24 octobre 2018 à Argilliers*

La saison continue en novembre avec des événements majeurs de la communauté de communes ! Les "Samedis d'en Rire" ont fait salle comble. Le spectacle de Gil Alma au Pont du Gard a dû se jouer à guichet fermé. Yves Pujol avec "Une Affaire de Famille", Philippe Roche avec "Ze Voice's" ou encore la pièce de théâtre "Dans la peau de ma femme" ont vraiment rencontré leur public. Rendez-vous l'année prochaine.

Au nombre de trois cette année, en raison des commémorations du 11 novembre, les randonnées de la "Ronde des Randos d'Automne" ont attiré un public toujours plus nombreux. Les mairies et associations partenaires ont véritablement mis tout en œuvre pour réserver un accueil chaleureux et tracer une randonnée tantôt paisible tantôt sportive aux participants. Les randonneurs de Pouzilhac et Fournès ont vraiment apprécié la soupe chaude offerte par la communauté de

communes en fin de matinée ! Malheureusement les conditions météorologiques nous ont obligé à annuler la randonnée de Collias.

Pour finir en beauté, l'Orchestre Régional d'Avignon Provence et son chef invité Samuel Jean, nous ont convié au voyage à travers un répertoire mêlant des compositeurs européen au sein de l'écrin de roche de l'auditorium Pitot du Pont du Gard.

M. Michel Pronesti Vice-Président ainsi que les membres de la commission Culture et Sport vous donnent rendez-vous en 2019 avec de nouvelles surprises pour une année riche de culture et de sport !



*Festival "Big Zazou" - "Parlez-moi d'Ailleurs"  
le 19 octobre 2018 au Pont du Gard*

Photo : ©Gaillaume Pont

## Des livres pour les bébés, quelle drôle d'idée !

Traditionnellement, le service Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pont du Gard offre en juin une activité parent/enfant aux enfants des crèches. Après la musique, la baby gym et l'argile, c'est autour du livre que l'activité a été organisée cette année.

Ainsi, le rendez-vous était donné à la médiathèque de Domazan où par petits groupes, parents et enfants ont successivement écouté des histoires contées par des personnels des crèches, puis ont pu visiter l'exposition créée par l'association ACCES (Actions Culturelles Contre les Exclusions et les Ségrégations), dédiée à l'intérêt de la lecture pour les tout-petits et mise à disposition par la DLL (Direction du Livre et de la Lecture).

Outre l'objectif d'offrir aux parents et enfants un temps de rencontre et de partage, le but était aussi de faire découvrir le livre à ce public. En effet, il est commun de penser que les bibliothèques ne sont pas des lieux pour les bébés, qui de toute façon ne savent pas lire, et qui risquent de déchirer ou pire de manger les livres (mais ne dit-on pas "dévorer les livres" ?). Or nous savons aujourd'hui toutes les compétences et capacités dont sont dotés les tout-petits : ils sont des êtres de langage et si dans un premier temps le sens du livre leur échappe, il n'en reste pas moins que sa musicalité est appréciée des bébés.

Un peu plus grands, c'est l'exploration : les petits s'attardent sur les pages colorées, feuilletent, tournent l'album dans un sens puis l'autre... Grâce au livre l'enfant entre dans un monde imaginaire où tout est possible, où tout se rejoue à l'identique, ce qui participe à construire un sentiment de sécurité nécessaire aux tout-petits. A travers le livre, l'enfant expérimente la grande palette des émotions sans pour autant se mettre en danger, il enrichit son vocabulaire et affine ses choix. Les moments de lecture sont des moments de rencontre qui apportent du plaisir à la fois à celui qui lit et à l'enfant. Toutefois, l'adulte doit être entièrement disponible pour l'enfant sans avoir comme projet d'apprendre ou d'enseigner à l'enfant à travers la lecture.

Aujourd'hui la littérature jeunesse est d'une grande qualité avec un panel d'auteurs et de styles qui permettent à chacun de trouver ce qui lui correspond.

Les rayons des bibliothèques fourmillent de ces jolis albums. Ainsi, "des livres et des bébés" ne devrait pas être une drôle d'idée mais une généralité...



## Rentrée littéraire de la Petite enfance

Le mardi 2 octobre dernier, la bibliothèque de Remoulins était exceptionnellement fermée pour accueillir dans ses locaux la rentrée littéraire Petite Enfance de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Cette initiative portée par le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s du territoire avait pour but de présenter des ouvrages à destination des tout-petits. Aux commandes de cette présentation, la Direction du Livre et de la Lecture du Gard, avec des livres coups de cœur ainsi que des histoires piquées. L'originalité de ces histoires piquées réside dans une malle contenant des éléments de décor afin d'aider à raconter l'histoire aux enfants et la rendre plus réelle. Nous avons eu la chance d'assister à la représentation de l'histoire piquée "La moufle" de Florence Desnouveaux illustrée par Cécile Hudrisier.

Les représentants des crèches ainsi que le réseau des bibliothèques du territoire ont apprécié cette démarche. La DLL a rappelé l'importance de l'appropriation du livre par les enfants et encourage la communauté de communes à rééditer ce rendez-vous en présence de libraires spécialisés en littérature jeunesse.

# VOTRE INTERCOMMUNALITÉ

## La mutualisation des services

**Un partenariat privilégié et collaboratif entre la Communauté de Communes du Pont du Gard et les communes membres.**

Depuis les années 90, de nombreuses réformes territoriales ont transformé le périmètre communal en favorisant les intercommunalités et les regroupements de communes au nom de l'efficacité de l'action publique et de la rationalisation du territoire.

Réunie le 31 mai dernier lors de la 3<sup>e</sup> édition du Forum du Schéma de Mutualisation, près d'une quarantaine de participants (élus des communes du territoire, conseillers communautaires, personnels administratifs communaux et intercommunaux), ont réfléchi sur les actions possibles à mettre en œuvre pour garantir la qualité des services offerts aux administrés.

À cette occasion, une présentation du diagnostic territorial des ressources humaines, qui sont un des atouts du territoire, a permis d'être force de proposition pour encourager et ouvrir le débat autour de mutualisations possibles à l'échelle locale pour d'autres services.

En effet, au regard des projections des départs en retraite dans le bloc local\* d'ici à 2025 (près de 70), des anticipations sont nécessaires.

Ainsi, 100 % des communes du territoire intercommunal adhère au service commun "Instruction des autorisations

du droit des sols" et le service commun "Conseil, maintenance et développement des systèmes informatiques et de téléphonie" regroupe désormais 90 % des communes du territoire intercommunal. Egalement, la Communauté de Communes du Pont du Gard a réalisé pour les communes volontaires les nouvelles obligations réglementaires liées au contrôle des poteaux d'incendie.

Enfin, toujours sur la base du volontariat, il va être proposé aux communes une convention de prestation ouvrant la possibilité de faire appel, en tant que de besoin, aux services techniques de la Communauté de Communes du Pont du Gard, comme par exemple l'entretien des espaces verts, les travaux de ferronnerie (conception de garde-corps, pergolas, potelets...), les travaux divers (manutentions, montage scénique...).

Cette volonté permanente d'améliorer la réponse aux besoins des usagers, partager les savoir-faire, améliorer l'efficacité de l'organisation territoriale et rechercher des économies d'échelle sont les finalités de la mutualisation. Se regrouper pour rendre un service public adapté aux besoins, efficace et à moindre coût, voilà un chantier décisif pour les années à venir.

*\* communauté de communes et communes membres*

## La compétence GEMAPI : comment ça marche ?

**Qui ?** Auparavant, l'Etat avait la responsabilité des aménagements liés aux crues. Désormais, cette dernière revient à l'intercommunalité avec les dépenses liées. La mise en œuvre de cette compétence est transférée principalement à l'Etablissement Public Territorial de Bassin des Gardons (ex-Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Equilibrée des Gardons SMAGE), au Syndicat Intercommunal de Curage et d'Entretien du Briançon, au Syndicat du Ruisseau du Bournigues, au Syndicat Mixte Départemental.

**Pourquoi ?** Cette compétence doit permettre la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (entretien des cours d'eau, canaux, protection et restauration des sites existants, entretien des zones boisées et humides riveraines).

**Comment ?** La taxe GEMAPI est répartie sur les 4 impôts (taxe d'habitation, taxe foncière propriétés bâties et non bâties, cotisation foncière des entreprises). Elle est plafonnée à 40 €/habitant. Chaque intercommunalité fixe le produit attendu selon les travaux envisagés. Il est revu chaque année avant le 1<sup>er</sup> octobre. Pour la Communauté de Communes du Pont du Gard, ce montant a été fixé à 120 000 € soit l'équivalent de 4,54 €/habitant.

# ACTIONS ET PROJETS



## Signature du Contrat de Transition Écologique (CTE) "Cleantech Vallée"

*"La fermeture récente de la centrale EDF d'Aramon appelle les acteurs locaux à relever le défi de la reconversion d'un territoire durement touché par l'arrêt d'une importante activité économique. Grâce à la très forte mobilisation des acteurs économiques, appuyés par les intercommunalités et le conseil régional Occitanie, ce défi est en passe d'être relevé : le Contrat de Transition Écologique que nous signons ensemble aujourd'hui va permettre de créer une "Cleantech vallée" attractive pour toutes les entreprises locales, et exemplaire en matière de transition écologique" a déclaré Emmanuelle Wargon, secrétaire d'État auprès du ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.*

Le 6 décembre dernier était signé le Contrat de Transition Écologique (CTE) "Cleantech Vallée". Troisième contrat signé depuis octobre 2018 en France, il concerne la Communauté de Communes du Pont du Gard et la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien. La dynamique "Cleantech Vallée" s'inscrit dans une démarche d'économie circulaire, grâce à la valorisation et la maîtrise des ressources et le développement d'une écologie industrielle territoriale. Le projet vise à faire de la "Cleantech Vallée" le leader au niveau national dans le domaine, en s'appuyant sur le passé industriel du territoire et sur les compétences à la fois existantes et à développer.

### Focus sur les grandes orientations et projets clés du CTE "Cleantech Vallée" du Gard

Le Contrat de Transition Écologique de la "Cleantech Vallée" prévoit, par exemple,

la création d'un accélérateur de projets ("Cleantech Booster") installé sur le site de l'ancienne centrale EDF et la constitution d'un écosystème industriel sur les cleantech. Le territoire porte également des projets de développement des énergies renouvelables (entreprises, collectivités et particuliers) ainsi que la création d'un pôle logistique multi-transport (ferroviaire, routier et fluvial) sur un ancien site sidérurgique. Il se positionne aussi sur la transformation des matériaux de démantèlement d'installations industrielles notamment nucléaires en utilisant les compétences de la filière nucléaire fortement implantée sur le territoire (centre CEA de Marcoule).

Ce contrat, d'une durée de quatre ans, se décline en vingt-quatre fiches actions, des mesures concrètes pour le territoire et ses habitants, par exemple :

- Le soutien aux entreprises et aux filières professionnelles des cleantech ;
- Le soutien à la formation : mise en place d'une gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences, création d'un espace école-industriel sur l'ancien site EDF ;
- Le développement des énergies renouvelables et la réhabilitation de friches et sites industriels ;
- L'amélioration de la performance énergétique des entreprises et des collectivités.



Claude Martinet, Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard

Le CTE sera accompagné par l'ADEME qui soutiendra les actions sur la rénovation énergétique des bâtiments, la mobilité et l'écologie industrielle territoriale en particulier sur les flux inter-entreprises en lien avec la CCI (matières, fluides et déchets). D'autres établissements publics, comme la Caisse des Dépôts – Banque des territoires, sont susceptibles d'intervenir en fonction des projets.

Le montant total des actions du CTE s'élève à 208 millions d'euros, avec un financement majoritairement par le secteur privé, l'État participant à hauteur de 1,7 million d'euros et la Région à hauteur de 1 million d'euros environ.

Ce contrat est la reconnaissance du travail de redynamisation réalisé par la Communauté de Communes du Pont du Gard et EDF suite à la fermeture de la centrale EDF en 2016. Cette réussite relance le territoire vers de nouvelles dynamiques de croissances économiques et écologiques.



De gauche à droite : Didier Lauga, Préfet du Gard ; Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'État ; Anthony Cellier (debout), député de la 3<sup>ème</sup> circonscription du Gard ; Jean-Christian Rey, Président de la Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien ; Claude Martinet, Président de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

# ACTIONS ET PROJETS



## Un nouveau service dans vos bibliothèques

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, une organisation nouvelle débutera dans certaines bibliothèques du territoire. C'est un meilleur service de lecture publique qui se met en place.

Concrètement, pour vous ce sera :

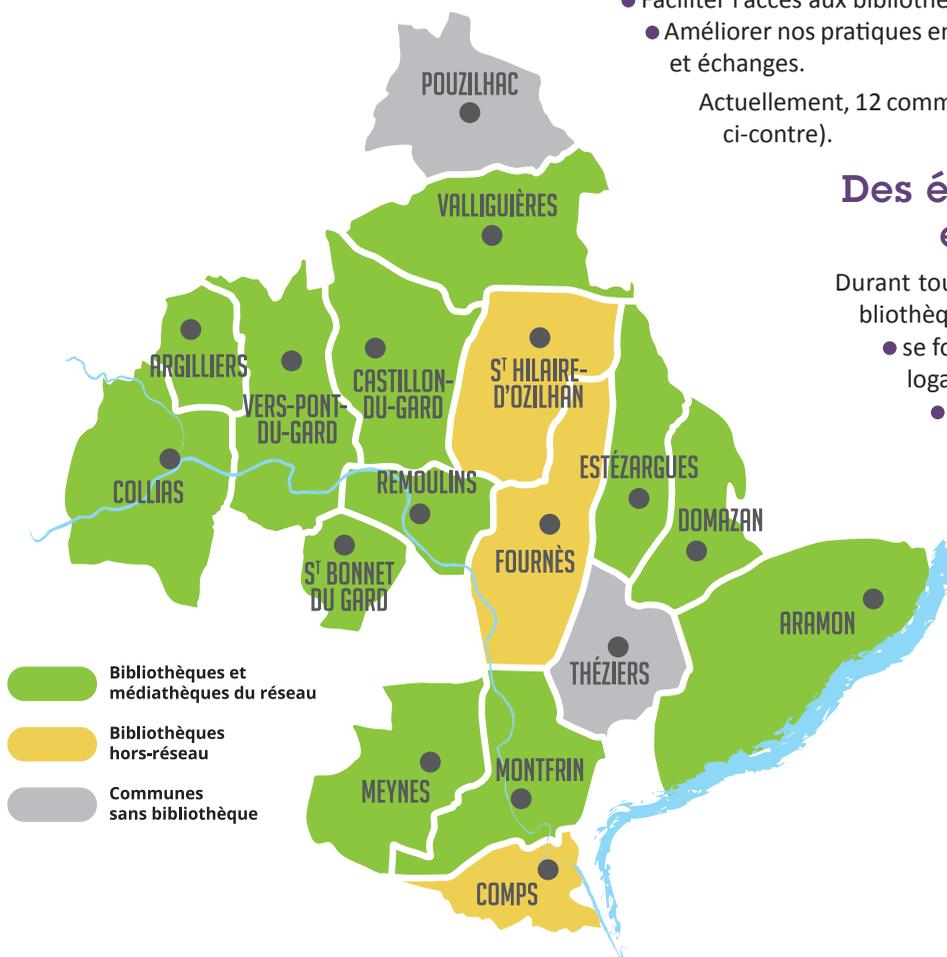
- Une carte unique et gratuite pour tous les habitants ;
- Un service de consultation et de réservation en ligne de près de 50 000 documents ;
- Un accès libre à toutes les bibliothèques du réseau.

### Le réseau, c'est quoi ?

Le réseau des bibliothèques de la CCPG est un regroupement de bibliothèques municipales dont les communes ont fait le choix de se réunir pour permettre d'améliorer ce service public, à savoir :

- Développer plus de services à la population ;
- Proposer des animations mutualisées et ancrées dans le territoire ;
- Valoriser une offre documentaire étendue : plus abondante et plus diversifiée ;
- Faciliter l'accès aux bibliothèques : carte unique ;
- Améliorer nos pratiques en tant que bibliothécaires : formations et échanges.

Actuellement, 12 communes composent ce réseau (voir carte ci-contre).



### Des équipes motivées et volontaires

Durant toute l'année 2018, les équipes des bibliothèques ont travaillé à :

- se former (fonctionnement, logiciel, catalogage, etc...) ;
- se réorganiser (améliorer l'accueil et la gestion des livres, règles communes, etc...) ;
- mettre à jour, ou enregistrer leur fonds (jusqu'à 6000 livres pour certaines).

### Un temps d'ouverture et de partage

Afin d'inaugurer comme il se doit ce nouveau service sur le territoire, une journée "portes-ouvertes" est prévue le **samedi 13 avril 2019**, où toutes les bibliothèques du réseau seront ouvertes pour vous accueillir.

## Office de tourisme "Destination Pays d'Uzès Pont du Gard"

L'année 2018 a été la 1<sup>ère</sup> année d'existence de la Société Publique Locale, créée par les deux communautés de communes du Pont du Gard et du Pays d'Uzès pour porter avec plus de force, ensemble, la destination touristique Pays d'Uzès Pont du Gard.



Nous pouvons noter que dans cette année de mise en place, de nombreux projets ont vu le jour :

- Création d'un nouveau site Internet unique (prochainement traduit en 2 langues).
- Organisation en pôles et évolution des postes. Création d'un poste de chargé de projet E-tourisme et d'un poste de chargée du réseau partenaire.
- Inscription dans une démarche qualité avec classement à venir et label qualité.
- Réalisation d'un diagnostic touristique du territoire complet et étude des pistes pour l'avenir avec l'évolution de l'offre touristique dès 2019 (vélo et œnotourisme).
- Préparation active d'un magazine de destination, véritable outil de séduction et d'attraction.
- Travail commercial sur l'offre individuelle et illustration avec le spécial truffe afin de valoriser le territoire, le promouvoir et augmenter la capacité d'autofinancement.
- Création d'une identité pour l'hiver toujours dans la perspective de promouvoir le territoire et élargir la saison.

Dans un contexte qui n'est pas favorable pour les acteurs du tourisme depuis plusieurs saisons, les communautés de communes, par la création de cette Société Publique Locale, travaillent à une modification structurelle du rôle de l'office de tourisme pour en faire une véritable agence de promotion. L'addition des forces et des budgets (identique à ce qui était versé à chaque office antérieurement) nous permet de doter le territoire d'un outil efficace au service des acteurs du tourisme et du développement économique de ce secteur.

Notre office de tourisme a engagé également le processus de classement en Catégorie 1. De ce fait il est d'ores et déjà reconnu comme partenaire officiel dans le cadre du Label régional Grand Site Occitanie. La Région, dans un contexte de concurrence nationale et internationale, a décidé de s'appuyer sur les sites culturels, patrimoniaux, historiques, naturels, exceptionnels afin de structurer au sein du territoire régional des destinations touristiques majeures.

Ce label, attribué aux sites remarquables de Nîmes, du Pont du Gard et d'Uzès, concerne également les gorges du Gardon. Il permettra aux sites et aux territoires alentours de bénéficier de toute la promotion régionale notamment à l'international. Cette démarche ne peut être que positive pour notre communauté de communes.



## Taxe de séjour 2019

Les modifications apportées par la loi :

Les labellisations ne seront plus prises en compte dans la fixation du tarif de taxe de séjour. Le tarif et le mode de calcul seront désormais ceux des hébergements non classés. Pour certains hébergements non classés ou en cours de classement (hôtels, résidences de tourisme, villages vacances, locations meublées de tourisme), le mode de calcul évoluera fortement. Le tarif applicable par personne et par nuitée est de 5 % du coût par personne de la nuitée avec un maximum de 2,30 €/nuitée/personne.

Astuce pour les loueurs de meublés : afin de ne pas subir ce nouveau mode de calcul, classez votre bien ! Profitez, en plus, d'un avantage fiscal, d'un meilleur remplissage et rassurez vos clients sur la qualité de votre bien.

Le détail des nouveaux tarifs de la taxe de séjour 2019 est accessible dès à présent sur le site internet de la CCPG : [www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr), dans la rubrique "Tourisme". Pour les hébergeurs, n'oubliez pas qu'il est obligatoire d'afficher les tarifs dans votre établissement.

La taxe de séjour est une contribution obligatoire payée par les touristes aux hébergeurs (Hôtel, camping, gîtes...) et ensuite reversée aux collectivités qui doivent l'investir dans leurs actions touristiques. Pour la communauté de communes elle participe entre autre aux moyens donnés à l'office de tourisme "Destination Pays d'Uzès Pont du Gard" pour l'accueil la promotion et la création de produits touristiques.

# ACTIONS ET PROJETS



## Crèches

### Les enfants privés de "désert"

En 2017, alors que les médias continuent à se faire l'écho d'un "désert médical" qui tend à s'amplifier sur l'ensemble des départements, la Communauté de Communes du Pont du Gard est à la recherche de médecins pour ses crèches intercommunales situées à Aramon, Comps, Collias, Estézargues, Montfrin, Vers-Pont du Gard et Remoulins.

Le Docteur Philippe Serayet, médecin généraliste à Remoulins, Maître de Stage des Universités (MSU) est depuis des années, médecin de la crèche "Le Petit poucet" située sur la commune.

Très impliqué dans la formation des étudiants en médecine et Maître de conférences associé au Département Universitaire de Médecine Générale (DUMG) de la faculté de médecine de Montpellier-Nîmes, il propose alors un projet innovant au service Petite Enfance de la CCPG : accueillir dans les crèches une demi-journée par mois des internes en fin d'études (9<sup>e</sup> année de médecine), qui se relaient tous les 6 mois pour effectuer leur stage ambulatoire en soins primaires en autonomie supervisés (SASPAS).

Une convention est passée entre :

- Le Centre Hospitalier Universitaire de Montpellier ;
- Le DUMG de l'université de Montpellier-Nîmes ;
- Le praticien agréé, Maître de Stage des Universités référent ;
- L'interne.

Pendant toute la durée du stage, l'interne exerce par délégation et sous la responsabilité du MSU référent et du responsable de l'organisme dans lequel il effectue son stage.

L'interne agit, en toutes circonstances, dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur et notamment du code de déontologie médicale et des conventions médicales.

A l'issue du stage, l'interne devra avoir acquis les compétences nécessaires sur les volets prévention et dépistage, primordiaux dans l'exercice de la médecine générale.

L'université fixe, en accord avec le MSU référent, l'emploi du temps de l'interne. Ses obligations de service sont de huit demi-journées par semaines dont deux demi-journées en crèche.

Ce partenariat (gracieux hormis le remboursement légitime des frais de transport occasionnés par les différents déplacements) proposé et accepté avec grand plaisir et soulagement par la CCPG a déjà permis de rédiger et d'actualiser tous les protocoles médicaux, d'apporter des réponses aux directions de crèches (infirmière puéricultrice ou éducatrice de jeunes enfants) et aux personnels confrontés aux nombreuses pathologies des enfants, ainsi qu'aux familles qui se questionnent au quotidien, mais aussi de réaliser des visites médicales... Avec Anne-Sophie Odoul, notre nouvelle interne depuis le 1<sup>er</sup> novembre, un rappel des gestes d'urgence et des mises en situation avec les personnels pourraient venir s'ajouter aux déjà très nombreuses missions allouées aux "médecins de crèche".

## Le SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2018, M. Kévin Gorecki, le nouveau technicien SPANC a pris ses fonctions au sein du Service Public d'Assainissement Non Collectif de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Certains administrés l'ont déjà rencontré dans le cadre d'une vente immobilière nécessitant le contrôle d'un assainissement non collectif ou dans le cadre d'un projet neuf ou d'une réhabilitation d'un assainissement non collectif.

Les contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif du territoire ont lieu tous les 8 ans.

Pour les 400 contrôles ayant été réalisés en 2011, une nouvelle campagne de contrôles obligatoires se déroulera sur l'année 2019.

Le contrôle périodique des installations d'assainissement autonome consiste à :

- vérifier les modifications intervenues depuis le précédent contrôle effectué en 2011 ;
- repérer l'accessibilité, les défauts d'entretien et d'usure éventuelles ;
- constater que le fonctionnement de l'installation n'engendre pas de risques environnementaux, de risques sanitaires ou de nuisances.

**Cordonnées du service SPANC :**

**Kévin GORECKI - Technicien SPANC**

**spanc@cc-pontdugard.fr**

**04.66.37.67.74 - 06.78.13.84.31**

## Une politique de soutien aux projets d'investissement communaux

Le fonds de concours permet à la Communauté de Communes du Pont du Gard d'intervenir dans un domaine pour lequel elle n'est pas compétente. C'est un dispositif financier volontariste qui participe à la réalisation de projets d'investissements en lien avec la protection et mise en valeur de l'environnement, la mise en place et en œuvre d'une politique culturelle et sportive communautaire, les travaux et équipement d'embellissement des bourgs, les travaux de rénovation et mise aux normes des cantines, les investissements liés à la santé, les investissements liés à la tranquillité publique.

L'attribution des fonds de concours a concerné, sur la période 2016-2018, douze projets communaux dont les six réalisations suivantes :

- Création d'aires de jeux à Estézargues, Théziers, Vers-Pont du Gard,
- Embellissement de l'accès au centre-village à Fournès,
- Aménagement d'une médiathèque à Domazan,
- "Maison des associations" à Castillon-du-Gard.

Reste en cours : Travaux de rénovation et de mise aux normes de la restauration scolaire à Valliguières, création d'aires de jeux à Argilliers et Montfrin, mise en valeur et réfection du petit patrimoine à Saint-Bonnet du Gard, investissement lié à la santé à Meynes, mise en valeur du "cœur de village" par l'embellissement du bourg et la création d'un équipement culturel à Pouzilhac.

Au total près de 375 000 € sur trois ans ont été consacrés à ce dispositif à raison d'une enveloppe annuelle de 150 000 €.

Dans un contexte de réorganisation des compétences à l'échelon local, la technique du fonds de concours est devenue un instrument important de la réalisation des politiques publiques au sein du territoire intercommunal. C'est une procédure suffisamment encadrée offrant à la fois aux communes et à la Communauté de Communes du Pont du Gard la mise en place d'un réel programme commun d'actions pour ne pas fragiliser les budgets respectifs.



Aire de jeux à Argilliers



Aire de jeux à Estézargues



Aménagement  
de la médiathèque  
de Domazan



Rénovation et de mise aux normes de la restauration scolaire à Valliguières

# TRAVAUX



## La Maison des Services Publics

La communauté de communes va livrer en début d'année la Maison des Services Publics. Ce bâtiment va accueillir les services suivants : la trésorerie, l'inspection académique, le relais-emploi intercommunal du Pont du Gard (labélisé "Maison de Services Au Public" voir ci-après), la police intercommunale. Sur le dernier espace disponible du bâtiment, environ 100m<sup>2</sup>, un espace de co-working est en projet. Ce bâtiment de 650m<sup>2</sup> disposera de onze places de stationnement pour faciliter l'accès des visiteurs. À l'intérieur un écran diffusera des informations sur la vie du territoire de l'intercommunalité et les démarches administratives.

L'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de ce projet est : le cabinet d'architecture Super de Meynes, l'économiste Bruno Westrelin d'Uzès, le bureau d'études Vial et le cabinet Logibat de Nîmes.

Ce projet a été travaillé dans un objectif d'une bonne intégration au paysage avec une grande fonctionnalité intérieure pour les futurs utilisateurs.

Le coût de construction de ce bâtiment en béton de site et en pierre du Pont du Gard est de 1 070 000 euros HT subventionné par l'Etat, le Département et la Région à hauteur de 814 000 euros HT pour un coût global d'opération de 1 661 647 euros HT (acquisition du terrain, démolition de la friche industrielle, études, conception et construction).

Une belle réalisation au service des habitants du territoire.



### *Le relais-emploi intercommunal du Pont du Gard Maison de services au public*

Le relais emploi, Maison de services au public, est un lieu d'accueil, d'information et d'orientation pour tout public. Service de proximité intercommunal, il est accessible à tous, sans rendez-vous.

#### **Deux lieux vous accueillent :**

##### **À Remoulins :**

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h à 17h / Mercredi : de 8h30 à 12h00.

1<sup>er</sup> étage de la mairie - 71 avenue Geoffroy Perret - 30210 REMOULINS (Attention, déménagement prévu début 2019).

Tel. 04 66 37 27 13

##### **À Aramon (permanences) :**

Mardi et Jeudi : de 8h30 à 12h00

Maison de la Solidarité et de l'Emploi - Avenue Saint Martin - 30390 ARAMON - Tel. 04 66 57 11 66

Les agents vous guident dans vos différentes démarches dématérialisées auprès des organismes socioprofessionnels et des administrations publiques. Ils vous accompagnent dans votre parcours professionnel et votre recherche d'emploi, vos démarches administratives et sociales. Vous pourrez être orienté si besoin vers les bons interlocuteurs. Vous aurez accès à un espace numérique en libre-service ou avec un soutien à l'utilisation : outils informatiques et connexion internet, imprimante, scanner, téléphone. Une documentation est mise à disposition du public.

La Maison de services au public est partenaire de Pôle Emploi, la CAF, la CARSAT et la MSA. Elle s'appuie dans ses missions sur un large réseau de partenaires, acteurs de l'emploi, de l'insertion professionnelle et du développement économique. Elle accueille dans ses locaux de Remoulins les permanences de partenaires (Mission Locale Jeunes, Pôle Emploi, associations d'accompagnement à l'emploi, travailleurs sociaux CAF et MSA ...), ainsi que les entreprises, collectivités et associations qui souhaitent recruter et obtenir des renseignements sur les dispositifs d'aides à l'embauche.

## Travaux dans les crèches

### **Extension de la crèche de Vers-Pont du Gard**

Sur la crèche de Vers-Pont du Gard "Les p'tits loups", la communauté de communes a construit un local de repos pour les agents, cet espace est également destiné aux réunions d'équipes. Cet aménagement de 20 m<sup>2</sup> était très attendu par le personnel de la crèche, il améliore ainsi leurs conditions de travail. Cette extension a coûté 15 000 euros TTC déduction faite de la subvention de la CAF (participation à hauteur de 70% sur ce projet).



### **Climatisation**

Pendant l'été, la communauté de communes a continué d'installer la climatisation dans les pièces de vie et les dortoirs des crèches qui n'étaient pas encore équipées. Sur la crèche d'Estézargues, la climatisation a été installée dans la salle d'activités des petits et les trois dortoirs. A Montfrin, c'est la grande salle de psychomotricité qui a été climatisée. Pour la crèche de Collias, la climatisation a concerné la grande salle de vie. La crèche d'Aramon quant à elle a bénéficié d'un équipement dans chacun des trois dortoirs et le bureau de la directrice.

Alors que le département du Gard était placé en vigilance orange (niveau 3) pour canicule cet été, ces aménagements d'un coût global de 27 400 euros TTC permettront désormais aux tout-petits de passer les étés dans les meilleures conditions.

### **Travaux d'équipements**

Le plan de travail de la biberonnerie de la crèche d'Aramon a été refait à neuf par les agents techniques de la communauté de communes. Une dalle a été coulée puis peinte dans le sas de la crèche de Comps et le bureau de direction de cette crèche a été terminé (prise du câblage, peinture des placards).

## Le service espaces verts

Rattachés aux services techniques de la Communauté de Communes du Pont du Gard, les agents des espaces verts effectuent des travaux courants d'entretien (taille, tonte, désherbage) et assurent la pose et la maintenance des réseaux d'arrosage de l'ensemble des bâtiments intercommunaux, y compris des crèches et des micro-crèches du territoire. Ils réalisent aussi des plantations d'arbres ou d'arbustes ou encore la création de décors floraux et d'espaces végétalisés.

Le pôle espaces verts a également en charge l'entretien (hors GR et DFCL) et la veille de 370 kilomètres de sentiers de randonnées inscrits au schéma local de la randonnée (carto-guide Entre Rhône et Gardon – autour du Pont du Gard) sur la partie végétation, mais également sur la partie du mobilier signalétique et balisage peinture dans le respect des normes du Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Gard (balisage jaune Petite Randonnée).

Si vous constatez de la casse ou des dégradations sur le mobilier, n'hésitez pas à faire remonter l'information à la Communauté de Communes du Pont du Gard au 04.66.37.67.67.



*Entretien du balisage peinture et des sentiers de Petites Randonnées.*



# CISPD Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

## Service de surveillance des berges du Gardon

Durant la période estivale, les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont du Gard connaissent des critères d'affluence exceptionnelle par rapport à leur population en raison du nombre de touristes, augmentant le nombre des incivilités, les risques d'incendie et de sécurité publique. Lors de l'été 2017, deux incendies avaient eu lieu sur la commune de Collias dont un barbecue qui avait provoqué un immense incendie sur les berges du Gardon dévastant près de 30 hectares.

C'est pour éviter aux habitants de vivre ces situations que le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) a décidé de créer à titre expérimental un service de surveillance des berges du Gardon sur les communes de Collias, Remoulins et Vers-Pont du Gard pour l'été 2018.

Le service était composé de deux Agents de Tranquillité Publique :



Nina et Saïd, dont les missions principales étaient de surveiller, prévenir, alerter et passer le relais aux forces de l'ordre selon les situations. L'organisation et la coordination du service avec les différents partenaires ont été assurées par la cheffe de la Police Intercommunale. Les patrouilleurs intervenaient sur les plages des trois communes où ils ont rencontré de nombreuses incivilités (feux de barbecue, mégots, dépôts sauvages, stationnements gênants...).

Ce sont près de 48 feux éteints, une dizaine de problématiques de stationnements résolus et de dépôts sauvages dénoncés que le service de surveillance des berges du Gardon a su gérer avec efficacité.

"Il s'agit avant tout d'une présence préventive et dissuasive, qui incite surtout à un mieux vivre ensemble", indique Marc Zammit, Vice-Président de la commission "Sécurité et Prévention de la Délinquance".

Aucun incendie n'a été déclaré sur le territoire de la CCPG pour la période estivale 2018 malgré la sécheresse. Le CISPD travaille aujourd'hui sur le renouvellement de cette action.

### Les actions prévues pour 2019

#### Tous les 1<sup>ers</sup> mardis du mois :

Permanences du droit dans les locaux de la CCPG (permanences gratuites sur rendez-vous).

#### A venir :

- Réalisation d'un court métrage sur le harcèlement en milieu scolaire.
- Intervention dans les maternelles/écoles sur la prévention et la sécurité routière.
- Conférence en milieu scolaire sur les comportements à caractère sexiste.

## Soirée débat sur le harcèlement scolaire

Le 8 novembre dernier, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance organisait à la maison des associations de Remoulins, sa première soirée débat à l'occasion de la journée de mobilisation pour prévenir et lutter contre le harcèlement entre élèves.

Cette soirée destinée aux parents et adolescents portait sur le cyberharcèlement à caractère sexiste et sexuel, avec une attention particulière portée aux violences en ligne liées à la diffusion d'images intimes à l'insu des victimes ("le sexting non consenti" ou "revenge porn").

L'animation était assurée par la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile, une psychologue et les gendarmes de la brigade de Remoulins. La diffusion d'un court métrage a été suivie d'un échange avec la salle sur l'utilisation des réseaux sociaux, le rôle des parents pour accompagner leurs enfants dans le bon usage des réseaux sociaux : sécurisation de leur compte, paramétrage de leur profil, les signaux d'alerte, la banalisation d'actes de violence verbales et leurs conséquences, les risques en tant que victime et auteur.

# PAGE PRATIQUE



## >>> Site internet

Vous avez une question sur l'un de nos services ? Vous souhaitez obtenir des informations sur l'organisation et le fonctionnement de votre intercommunalité ?

Le site internet de la Communauté de Communes du Pont du Gard est disponible 24/24h et 7/7j : [www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr)

## >>> Service Petite Enfance

### Accueil collectif

Accueil régulier ou occasionnel, l'enfant évolue en compagnie d'autres enfants encadrés par une équipe pluridisciplinaire.

Tél : 04.66.37.65.79

Mail : [petiteenfance@cc-pontdugard.fr](mailto:petiteenfance@cc-pontdugard.fr)

### RAM "Petit d'Homme" (accueil individuel)

Le relais assistants maternels est un lien entre parents et assistants maternels. C'est un lieu d'informations, d'animations, de rencontres, d'échanges et de médiation.

Tél : 04.66.37.65.77

Mail : [v.gavilan@cc-pontdugard.fr](mailto:v.gavilan@cc-pontdugard.fr)

### P'tit LAPE (lieu d'accueil enfants-parents)

"Le P'tit Lape" est un espace convivial de rencontres, d'échanges et de parole pour les parents et les enfants de 0 à 6 ans.

Tél : 04.66.37.65.79

Mail : [petiteenfance@cc-pontdugard.fr](mailto:petiteenfance@cc-pontdugard.fr)

## >>> Police Intercommunale

La police intercommunale intervient sur tout le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard à partir de 18h.

Chef de Service - Stéphanie MATHIEU

Tel : 04.66.03.19.34 / Port : 06.37.65.44.27

## >>> Les Relais Emplois

Accompagnement de proximité dans la recherche d'emploi, de formation, d'orientation et d'insertion professionnelle.

Remoulins – 71 av Geoffroy Perret 30210 REMOULINS

Tél : 04.66.37.27.13

Lundi/mardi/jeudi/vendredi : de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - Mercredi : de 8h30 à 12h00

Aramon - Avenue Saint Martin 30390 ARAMON

Tél : 04.66.57.11.66

Mardi et jeudi : de 8h30 à 12h00

## >>> L'office de Tourisme Destination Pays d'Uzès Pont du Gard

Il couvre tout le territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard et celui de la Communauté de Communes Pays d'Uzès. Vous pouvez entre autres y retrouver un agenda des manifestations.

*Bureau d'information touristique de Remoulins*

*Place des Grands Jours - 30210 Remoulins*

*Tél : 04.66.37.22.34*

*Bureau d'information touristique d'Aramon*

*Place Ledru Rollin - 30390 Aramon*

*Tél : 04.66.37.95.05*

*[www.destinationpugg.com](http://www.destinationpugg.com)*

## >>> Gestion des déchets

**Déchèterie de COMPS - Tél : 04.66.37.67.67**

(Pour les usagers de Comps et Montfrin).

**Déchèterie de MEYNES - Tél : 04.66.37.67.67**

(Pour les usagers de Meynes).

**Déchèterie de FOURNÈS - Tél : 04.66.01.88.04**

(Pour les usagers de Fournès, Castillon du Gard, Remoulins, St Hilaire d'Ozilhan, St Bonnet du Gard et Valliguières).

**Déchèterie d'UZÈS - Tél : 04.66.22.32.70**

(Pour les usagers d'Argilliers, Collias et Vers-Pont du Gard).

**Déchèterie de CONNAUX - Tél : 04.66.90.58.00**

(Pour les usagers de Pouzilnac).

**Déchèterie d'ARAMON - Tél : 0800.82.10.10**

(Pour les usagers d'Aramon, Domazan, Estézargues et Théziers).

## >>> SPANC

Les propriétaires disposant d'une installation d'assainissement non collectif, n'ayant pas réalisé leur contrôle obligatoire doivent contacter le service SPANC :

**Kévin GORECKI - Technicien SPANC**

[spanc@cc-pontdugard.fr](mailto:spanc@cc-pontdugard.fr) / 04.66.37.67.74 - 06.78.13.84.31

## >>> Contacter la CCPG

La Communauté de Communes du Pont du Gard vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

Tél : 04.66.37.67.67 / Mail : [contact@cc-pontdugard.fr](mailto:contact@cc-pontdugard.fr)

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PONT DU GARD

AU  
DU  
FIL  
**JAZZ**  
FESTIVAL

DU  
**26**  
JANVIER  
AU  
**10**  
FEVRIER

26/01 - BECHET ET LUTHER SEXTET - THÉZIERS

02/02 - SWING MACHINE - MEYNES

09/02 - COCO BRIAVAL - POUZILHAC

10/02 - IGOR NASONOV QUARTET - VALLIGUIÈRES

**INFOS ET RÉSERVATIONS : 04 66 37 67 67**

**PLACES LIMITÉES - TARIF : 7€ / GRATUIT - DE 12 ANS**



[www.cc-pontdugard.fr](http://www.cc-pontdugard.fr)

